

LE DIMANCHE ¹

Le sabbat a été fait pour l'homme et non pas l'homme
pour le sabbat. (MARC II, 27.)

Le pharisaïsme ne meurt jamais ; cependant il faut bien avouer, mes frères, qu'il ne se présente plus aujourd'hui sous les mêmes formes que du temps de Jésus-Christ. Nous ne voyons rien parmi nous qui rappelle le respect superstitieux du jour du repos ; quand nous lisons dans l'Évangile que Jésus ou ses disciples ont été blâmés par les scribes pour avoir guéri un malade ou arraché des épis ce jour-là, nous en sommes tous étonnés comme d'une chose énorme et qui nous semble impossible ; quand nous nous rappelons les observances

¹ Ce discours a été publié à part.

minutieuses dont les pharisiens entouraient le sabbat, et leurs maximes bizarres sur les moindres faits qui pouvaient trahir en ce jour une activité quelconque, nous sommes tentés d'en sourire. Non-seulement cette superstition nous est étrangère, mais nous avons repoussé en cette matière le formalisme étroit qui règne chez certaines nations protestantes; nous redoutons l'esprit légal et judaïque avec lequel on y observe le jour du repos. Disons-le franchement : aucun de nous ne croit, pour emprunter l'expression de Jésus, que l'homme ait été fait pour le sabbat; ce n'est point cet excès-là que nous avons lieu de craindre, ce n'est point de ce côté-là que nous menaçons de verser.

Mais êtes-vous certains, mes frères, que nous comprenions aussi clairement la première partie du texte que j'ai choisi : « Le sabbat a été fait pour l'homme ? »

Je n'hésite pas à dire qu'il y a ici dans notre christianisme une lacune dont nous ne soupçonnons pas assez les funestes effets. Aussi, ai-je cru devoir appeler sur ce sujet toute votre attention. Vous jugerez vous-mêmes si j'en exagère l'importance, vous verrez s'il ne s'agit ici, comme on le prétend, que d'une question tout extérieure, et si nous ne touchons pas au contraire à l'une des con-

ditions essentielles de la vie chrétienne, du culte de l'Eglise et du progrès de la vérité.

Notre plan sera très simple. Nous interrogerons d'abord la sainte Ecriture, seule source pour nous de tout enseignement religieux ; puis, nous ferons appel à l'expérience du monde et de l'Eglise, et je crois que cet examen, quelque rapide qu'il doive être, suffira cependant à mettre en lumière l'importance capitale du sujet qui nous occupe.

Quand nous examinons les opinions qui règnent sur ce point au sein de l'Eglise, nous y distinguons deux tendances absolument opposées. Les uns, se plaçant sous la loi du Sinaï, veulent nous imposer le quatrième commandement, en se fondant sur la valeur éternelle du Décalogue ; les autres, protestant au nom de la liberté chrétienne, affirmant, avec raison, que nous ne sommes plus sous la loi mais sous la grâce, en concluent que le sabbat n'est plus un commandement pour nous, et qu'il ne faut voir dans le dimanche qu'une institution de l'Eglise, utile, excellente, mais qui ne peut nullement se réclamer d'une autorité divine.

On ne peut nier, mes frères, que cette dernière opinion ne soit celle qui domine au milieu de nous, et je n'en suis point surpris. Il est certain que ceux qui se sont efforcés de plaider dans nos Eglises la cause de la sanctification du dimanche, l'ont presque toujours fait en confondant l'ancienne et la nouvelle alliance, en nous ramenant ainsi sous le joug de l'obéissance légale et du formalisme. Nous avons donc réagi dans le sens de la liberté chrétienne, et, comme toujours, la réaction a été jusqu'à l'extrême. Il serait temps, aujourd'hui, de voir si la cause dont il s'agit ne doit pas être dégagée des arguments mauvais par lesquels on l'a compromise, et si elle ne doit pas se relever triomphante de la défaveur où elle est tombée.

Nous ne sommes plus sous la loi juive, mes frères, ne craignez pas que je vous y ramène; aussi bien n'en ai-je pas besoin, car l'institution d'un jour de repos est antérieure à la loi du Sinaï. J'ouvre la Genèse; je lis les premières pages de ce livre simple et sublime qui n'est pour l'incrédulité contemporaine qu'un essai de cosmogonie hébraïque; là, je vois jaillir de quelques lignes une lumière inconnue au monde ancien, et qui éclaire la nuit profonde de nos destinées; j'apprends que

Dieu est un, qu'il est esprit, qu'il est libre; j'apprends que la création est son acte volontaire et non point une évolution fatale de la substance éternelle; je vois que le mal n'est point inhérent à la matière, et que la liberté fut la condition première de l'homme ici-bas; à la suite de ces grandes doctrines, je trouve le double fait de l'unité de l'espèce humaine et de l'institution du mariage, ces assises granitiques des sociétés chrétiennes. Or, c'est au milieu de ce récit, dont tous les traits ont leur valeur, que nous lisons que lorsque Dieu eut achevé l'œuvre de la création, il se reposa au septième jour : « Dieu, nous dit la Genèse, bénit le septième jour, et le sanctifia, parce qu'en ce jour-là, il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait faite. »

Vous ne vous attendez sûrement pas, mes frères, à ce que, dans les étroites limites du temps dont je dispose, je m'arrête aux questions que soulèvent, et cette division de l'œuvre des six jours, et ce repos de Dieu. Je me borne à dire que je ne suis point embarrassé de ce langage tout divin dans sa naïveté, car la gradation de l'œuvre des six jours, telle que la Genèse nous la présente, offre avec les résultats les plus incontestables de la science, de trop frappantes analogies pour ne pas saisir l'attention de tous les esprits sérieux; et, quant au

repos attribué à Dieu, je sais ce que cette expression signifie dans la bouche d'un écrivain qui fait sortir le monde du chaos par le seul effort de la Parole divine, d'un écrivain qui a prononcé ce mot incomparable : « Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut ! » Je ne crois donc pas que Moïse ait besoin d'apprendre des railleurs d'aujourd'hui que Dieu est au-dessus du repos comme il est au-dessus de la peine. Laissons là ces objections vulgaires, et retenons du récit de la Genèse qu'aussitôt après la création de l'homme, il y eut un temps fixé par Dieu lui-même pour le repos et le recueillement. Or, comme il est évident que Dieu n'a pas besoin de repos, il suit de là que cette institution ne pouvait avoir que l'homme en vue, en d'autres termes, que le sabbat a été fait pour l'homme, comme nous le déclare Jésus-Christ. Voilà le fait primordial de l'institution du jour du repos. Que celui qui ne voit dans la Genèse que l'essai scientifique d'un génie ignorant, dise que Moïse a placé dans le ciel même la semaine telle qu'il l'avait conçue, et qu'il l'a faite divine afin de la rendre plus respectable, cela se comprend de sa part ; mais qu'un chrétien qui trouve ici l'histoire réelle, authentique des origines de l'humanité, nie que ce verset consacre l'institution d'un jour

de repos pour l'homme, voilà ce qui me paraît étrange, inadmissible.

On conteste cependant cette conclusion : on nous dit que, de ce repos attribué à Dieu par l'historien sacré, nous n'avons point le droit de conclure à l'institution d'un jour mis à part pour l'humanité. A cela nous répondons que le passage est formel, et que si cette institution si clairement indiquée par ces mots : « Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, » n'est pas relative à l'humanité, elle n'a plus de sens ni de valeur; d'ailleurs, le meilleur interprète de ce passage, c'est le peuple même qui nous l'a conservé; or, dans la loi du Sinaï, le repos du sabbat est étroitement lié au repos de Dieu et à la sanctification du septième jour mentionnés par la Genèse; c'est parce que, dès le commencement, ce jour avait été mis à part et sanctifié par Dieu même, que ce jour est légalement consacré sur le Sinaï.

Nous voilà donc en présence d'une institution divine; le sabbat a été fait pour l'homme, pour l'homme de tous les temps et de tous les lieux. J'ajoute : pour l'homme avant la chute. Or, s'il lui fut nécessaire dans son état d'innocence, ne l'est-il pas bien plus à l'homme tombé, à l'homme dominé par la chair, par le monde visible, par la dure

loi du travail, par le péché enfin, qui vient sans cesse effacer de son cœur l'image de son Dieu, et le souvenir de sa vocation véritable ?

Dans le court récit de la vie des patriarches, il n'est point parlé du sabbat, mais il y est fait mention de la division du temps par semaines, et cet usage nous paraît se rattacher, par une filiation directe, à la semaine divine de la création. Ecoutez là-dessus le témoignage d'un savant dont le jugement n'était point influencé par sa foi religieuse, puisqu'il se vantait de ne considérer Dieu que comme une hypothèse. « La semaine, dit l'illustre Laplace, depuis la plus haute antiquité, dans laquelle se perd son origine, circule sans interruption à travers les siècles, en se mêlant aux calendriers successifs des différents peuples. Il est remarquable qu'elle se trouve identiquement la même sur toute la terre. C'est peut-être le monument le plus ancien et le plus incontestable des connaissances humaines; il paraît indiquer une *source commune*, d'où elles se sont répandues¹. » Pesez la valeur de ce témoignage : la semaine est donc un fait universel et partout identique, un fait

¹ *Système du monde*, liv. I, ch. III.

qui remonte à une antiquité si reculée, qu'on ne peut en fixer l'origine, un fait enfin qui indique une source commune des connaissances humaines. Eh bien, cette source, dont Laplace soupçonnait l'existence, nous la connaissons, nous chrétiens, et nous l'appelons la Révélation. Quand donc nous rencontrons dans la vie des patriarches, comme ailleurs, l'existence de la semaine, nous n'hésitons point à croire que cette institution s'est directement conservée dès l'origine de l'humanité. Or, il nous paraît évident que les patriarches l'ont conservée sous sa forme première, je veux dire avec son couronnement du jour du repos.

Lorsque, dans le livre de l'Exode, nous voyons pour la première fois la mention du sabbat, cette mention est encore antérieure à la loi juive ; et la manière dont Moïse rappelle cette institution aux Israélites, à propos de la manne qu'ils devaient recueillir la veille de ce jour, indique qu'il ne leur donne point un commandement nouveau, mais qu'il restaure un usage ancien, tombé peut-être en oubli, et que l'indépendance du peuple au désert permettait de rétablir dans toute sa force. Enfin, les termes mêmes dans lesquels est exprimé le quatrième commandement, sont singulièrement

significatifs : « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. » On ne se souvient, mes frères, que de ce que l'on connaît déjà. Comment donc peut-on faire remonter à la loi juive une institution que la loi elle-même reporte à vingt-cinq siècles en arrière, et qu'elle emprunte aux premières traditions de l'humanité? Il est évident qu'avant la loi du Sinaï, l'observation d'un jour de repos est connue, pratiquée, et qu'en dehors même du peuple juif, elle nous apparaît, dans les vues du Créateur, comme une institution universelle et permanente. Les siècles ne l'ont donc point abrogée; elle demeure aussi nécessaire, aussi sacrée pour nous dans notre vie affairée et notre civilisation bruyante qu'elle l'était aux premiers croyants, qui portaient avec eux, sous la tente du désert, la foi en Dieu, les traditions primitives du monde et l'avenir de l'humanité.

Vient alors la loi juive, cette loi du Sinaï, qui n'est plus la nôtre, parce que l'Évangile l'a supprimée en la transformant; elle donne au sabbat un caractère politique, juridique, approprié à tout l'ensemble de la théocratie d'Israël; elle en sanctionne l'observation par de strictes ordonnances, par une pénalité rigoureuse, et la violation de ce jour est

punie de mort. Félicitons-nous, mes frères, de ne plus porter ce joug, mais que cette sévérité même nous montre combien Dieu jugeait cette institution nécessaire à l'éducation religieuse du peuple qu'il s'était choisi. Si nous avons appris de Paul à n'être plus les esclaves de la loi, ne traitons pas la loi à la légère. Comment, en particulier, ne serions-nous pas frappés du fait que l'institution du sabbat a trouvé sa place au Décalogue, au lieu de se confondre dans la foule des prescriptions minutieuses de la loi mosaïque? Je ne suis pas de ceux qui pensent que le Décalogue, sous sa forme légale, ait une autorité éternelle; je ne crois pas aux distinctions arbitraires, par lesquelles on l'a séparé du reste de la loi pour nous l'imposer à toujours; mais, d'un autre côté, il m'est impossible de n'être point frappé du fait que le Décalogue résume, sous une forme admirable, la loi morale tout entière, et que toutes les ordonnances qu'il contient ont un rapport direct avec la vie religieuse de tout homme qui a voulu à une époque quelconque servir Dieu sur la terre. Eh bien! quand je vois l'ordonnance du jour du repos y occuper une place aussi capitale, y être enjointe d'une manière aussi formelle, j'en conclus qu'elle tient aux conditions mêmes de la vie religieuse et qu'elle doit avoir une valeur éternelle.

Mais la loi elle-même, si stricte qu'elle nous paraisse, ne suffit pas à l'esprit formaliste des Juifs; les pharisiens y ajoutèrent leurs prescriptions minutieuses, ils déterminèrent exactement quelles étaient les œuvres licites en ce jour, calculèrent jusqu'au nombre de pas que l'on pourrait faire et décidèrent que plutôt que de soigner un malade alors, il valait mieux le laisser mourir afin de glorifier Dieu par une complète inaction.

Jésus-Christ, mes frères, nous a affranchis du pharisaïsme, nous le savons tous. Il a également, nous déclare saint Paul, détruit la loi des préceptes et des ordonnances; rachetés par grâce, nous ne sommes plus sous la loi, nous n'obéissons plus aux prescriptions cérémonielles de Moïse; nul n'a le droit de nous les imposer, et, devant toute tentative semblable, nous répéterions le mot de l'Apôtre: « Tenez-vous fermes dans la liberté que Christ nous a acquise. » Mais, si Jésus-Christ a ôté au sabbat juif son caractère légal, extérieur et formaliste, suit-il de là qu'il ait condamné l'institution elle-même? Au contraire, il lui rend son caractère universel et permanent dans cette mémorable parole: « Le sabbat a été fait pour l'homme. » Il nous ramène ainsi à son institution primitive; en diverses oc-

casions, il montre dans quel esprit ce jour doit être célébré; en laissant alors ses disciples arracher des épis pour leur nourriture, il autorise toute œuvre nécessaire à la vie; en guérissant, il ordonne les œuvres de miséricorde; en faisant porter un fardeau, il montre qu'il est le Maître du sabbat et que, s'il s'agit de son service, nous pouvons être appelés en ce jour aux travaux les plus pénibles et les plus rebutants.

L'Eglise primitive hérite de l'esprit de son Maître : elle renonce au sabbat tout extérieur des Juifs, et obéit aux prescriptions de l'Apôtre, qui dit aux consciences qu'une telle hardiesse pouvait timorer : « Que personne ne vous trouble au sujet des sabbats ! » Et, comme pour indiquer qu'elle n'est plus sous la loi, mais qu'elle a reconquis sa liberté spirituelle, l'Eglise change le jour du repos; ce jour consacré au Père, elle le consacre hardiment au Fils, elle le célèbre en souvenir de la résurrection de Jésus, par lequel toutes choses ont été faites nouvelles; elle consacre donc le premier jour de la semaine; dans les Actes des apôtres nous voyons clairement ce jour mis à part pour le culte; cet usage s'établit immédiatement dans les Eglises que Paul fonde, et cela paraît assez par ce fait que

dans un séjour à Troas, Paul, pressé de poursuivre sa route, attend toute une semaine que le premier jour de la semaine suivante soit venu et tient en ce jour-là l'Eglise de Troas rassemblée jusqu'à minuit; preuve indirecte, mais assez claire, nous semble-t-il, du fait que ce jour a été mis à part par les chrétiens primitifs. Dans les épîtres nous trouvons des recommandations relatives à la charité qui se rapportent également à ce jour; enfin le dernier livre de l'Ecriture, l'Apocalypse, nous dit, dès ses premiers versets, que ce fut en un jour du dimanche que Jean, exilé à Patmos, eut la vision qu'il rapporte et il appelle ce jour du nom qui lui restera désormais, le jour du Seigneur.

Voilà, mes frères, l'enseignement de l'Ecriture sur le jour du sabbat; elle nous le montre conservé dans tous les temps chez le peuple de Dieu, et si, pendant la durée de la loi, il prend un caractère légal et juridique, il n'en survit pas moins à cette forme judaïque pour reparaître dans le Nouveau Testament comme une institution divine, universelle et permanente. Dès lors, si nous avons le temps de le suivre dans l'Eglise des premiers siècles, nous vous montrerions de quel respect il fut immédiatement entouré, et nous pourrions vous

citer plus d'un témoignage de l'étonnement qu'éprouvaient les païens en voyant ce jour mis à part chez les chrétiens primitifs, comme un jour qui interrompait tout travail et qui devait être consacré à Dieu.

Ces témoignages suffiront du moins à nous convaincre que l'observation du dimanche n'est pas seulement un privilège, comme beaucoup de chrétiens se l'imaginent, mais un devoir fondé sur un ordre divin, et qu'en violant volontairement ce jour, non-seulement nous négligeons une grâce précieuse, mais nous portons atteinte à une institution divine. Puisse cette pensée pénétrer dans nos consciences et nous avertir sérieusement si nous en avons besoin!

Aux déclarations de l'Écriture, joignons maintenant le témoignage de l'expérience. Elle nous montrera, mes frères, qu'en nous donnant le dimanche, Dieu savait de quoi nous sommes faits.

Que le corps de l'homme ait besoin d'un repos fréquent, chacun le sait; mais ce que l'on admet moins généralement, c'est la nécessité du retour régulier de ce temps de repos. Compter pour le repos sur les temps de chômage et se livrer, dans les moments de presse, à un travail écrasant, sans

relâche, c'est ce qui se fait en France et je n'hésite pas à dire que c'est le plus déplorable calcul. J'en appelle à la condition de nos populations manufacturières, affaiblies, étiolées par ces excès de labeur auxquels succèdent par une irrésistible réaction des excès de dissipation et de grossiers plaisirs. La statistique compare avec étonnement la dégénérescence physique de nos ouvriers de Lyon et de Rouen avec la vigueur des ouvriers des manufactures anglaises. Croyez-vous, mes frères, que le respect du jour du dimanche ne soit pour rien dans cette différence?— Ah! si vous voulez être renseignés sur les effets de ce repos, croyez-en ceux qui savent le mieux exploiter leurs semblables et arracher le plus de travail aux victimes de leur oppression, croyez-en les planteurs qui, par un calcul fort bien entendu, font observer avec soin le jour du repos à leurs nègres, non pas qu'ils aient souci de leur âme, eux qui la plupart du temps ne croient pas qu'une âme puisse battre sous la peau d'un noir, mais parce qu'ils ont observé qu'un travail sans arrêt fixe les énervait, les affaiblissait, les tuait.

Savez-vous, mes frères, ce qu'est la fatigue physique, et si vous ne la connaissez que rarement vous figurez-vous quel doit en être le poids quand

elle revient jour après jour épuiser une constitution débile? Savez-vous qu'il y a à Paris des milliers d'ouvrières qui s'estiment heureuses de donner au travail quatorze ou quinze heures par jour, parce que c'est pour elles l'unique moyen de ne pas manquer de pain? Savez-vous ce que leur dit ce mot de repos qui ne vous dit, à vous, que peu de chose, parce que, hélas! vous ne connaissez que trop, peut-être, les ennuis du loisir et que vous avez du temps à tuer? Or, dans les temps de presse, devant l'ouvrage qui s'accumule et qu'on est trop heureux de recevoir, parce qu'on y voit le moyen de se procurer quelque chose pour les jours mauvais, dans ces temps où le travail envahit jusqu'à dix-huit heures, qui est-ce qui s'occupe d'assurer à ces pauvres femmes ce repos dont elles auraient un si grand besoin? Le dimanche est envahi, envahi tout entier, sauf quelques heures peut-être, où troublées par l'étourdissement du travail, trop de malheureuses vont chercher un excitant dans l'étourdissement du plaisir. Eh bien! donnez-leur le dimanche, le dimanche tout entier, avec sa pure et douce matinée, avec son réveil paisible que ne hante point le cauchemar du travail forcé, et, en sauvant leur corps, qui sait si vous ne sauverez pas leur âme?

Mais le repos du corps n'est pas la seule bénédiction du dimanche; au-dessus de la nature physique, il y a le cœur et l'intelligence qu'il faut développer à tout prix si nous aimons nos frères et si nous ne voulons pas voir les instincts inférieurs envahir le fond même de la société. Eh bien! je n'hésite pas à le dire, aujourd'hui ce développement est impossible sans le dimanche. Il y a un fait qu'on ne peut plus nier, c'est que le travail, tel que l'ont fait les exigences de la société moderne, devient toujours plus absorbant. La société ressemble toujours plus à un mécanisme immense qui prend l'individu dans son engrenage pour ne plus lui laisser sa liberté; dans chaque carrière, il faut conquérir une position de haute lutte, sans perdre un instant; malheur à qui est en retard! Dans les vocations élevées, dès l'adolescence, le jeune homme se voit entouré de concurrents nombreux; il faut savoir, savoir encore, charger sa mémoire des résultats accumulés du travail de toutes les générations précédentes; en bas, dans les carrières manuelles, il semblait d'abord qu'en s'asservissant les forces brutales de la nature, l'homme conquerrait plus de liberté; mais voici qu'il devient, si je puis dire, l'agent moteur des machines qu'il dirige et que cette matière qu'il croyait dompter l'asservit à

sa marche fatale. Entrez dans une de nos grandes manufactures; au milieu de ce bruit étourdissant, voyez ces centaines d'hommes se levant, s'inclinant à chaque seconde pour suivre docilement les mouvements du métier ou du laminoir qui tourne et tourne encore du matin jusqu'à la nuit; songez que chaque jour, à chaque heure, c'est là leur vie, et représentez-vous ce que deviendrait leur âme si ce labeur devait ne s'arrêter jamais!... Or, s'il ne s'arrête qu'irrégulièrement, par excès de fatigue, ces heures de loisir n'apporteront avec elles aucun repos, aucun délassement salutaire. Mais que le dimanche vienne, que ce bruit s'arrête, que le silence se fasse, et ces hommes respireront; pendant un jour, ils se souviendront qu'ils ne sont ni des calculateurs, ni de pures intelligences, ni des rouages ou des outils vivants, mais qu'ils sont hommes; pendant un jour ils se rappelleront qu'ils ont une âme. Vous me direz peut-être qu'ils profaneront ce repos. Cela arrivera sans doute, car ils seront libres, libres d'abuser de la grâce la plus précieuse; toutefois, j'ose affirmer qu'après tout la liberté complète du dimanche sera encore pour eux la meilleure sauvegarde contre les entraînements grossiers; ce sont les dimanches dont la première partie est donnée au gain qui se termi-

nent le plus souvent dans la dissipation et dans la débaûche. Si, dès le matin, au contraire, l'ouvrier, l'homme d'affaires pouvait se trouver paisible dans son cercle de famille, s'il pouvait donner librement ses premières heures à ceux qu'il aime, croyez-vous qu'il ne puiserait pas dans ces impressions purifiantes la force la plus grande contre les tentations grossières? Croyez-vous que la mère, les enfants ne sentiraient pas aussi alors leurs liens se resserrer plus étroitement, et que la noble vie du cœur et des affections légitimes ne reprendrait pas la place qu'elle va perdant, hélas ! de plus en plus. Détruisez le dimanche, vous affaiblissez la vie de famille, vous ébranlez la pierre angulaire de toute société.

Mais, si le dimanche est le jour de la famille, il est, par le même motif, le jour de ceux qui n'ont plus de famille, des pauvres, des malades, des déshérités. Je ne parle point encore ici de ce grand fait que la famille de Dieu s'assemble en ce jour-là, et qu'au sein de l'Eglise nul homme qui croit et qui prie ne peut se sentir complètement étranger. Nous y reviendrons ; mais, ce que je veux dire, c'est qu'en ce jour, délivré d'un labeur absorbant, de l'entraînement des affaires, notre cœur peut mieux

se souvenir de ceux qui souffrent. En voulez-vous un exemple? Allez dans nos hôpitaux, voyez avec quelle ardente impatience les malades attendent le retour du dimanche; c'est qu'ils savent qu'alors on aura le temps de les aller voir, c'est qu'ils sentiront l'influence bienfaisante de la sympathie, c'est qu'à leurs souffrances ne s'ajoutera pas l'amer sentiment d'être abandonnés; et, ce qui se passe là, se passe également en ce jour partout où il y a des souffrances ou du corps ou de l'âme. Oui, si le sabbat a été fait pour l'homme, il a été fait surtout pour le pauvre, pour le malade, et par cette raison seule, il faudrait bénir Celui qui l'a donné.

Mais, je ne l'oublie point, mes frères, c'est à des chrétiens que je m'adresse, aussi me tarde-t-il de me placer avec vous sur le terrain religieux; c'est là, là surtout que nous sentirons ce que vaut le dimanche.

Vous êtes chrétiens! C'est dire que vous voulez servir le Dieu qui vous a sauvés, l'annoncer sur la terre, lui gagner les âmes, et préparer son règne. Eh bien! est-il besoin de le montrer, sans dimanche, point de prédication efficace, point d'évangélisation féconde, point de vie d'Eglise. En affai-

blissant le respect du dimanche, c'est à tout cela que vous portez atteinte.

« Comment croiront-ils, dit l'Apôtre, si personne ne leur prêche? » Et j'ajouterai volontiers : « Comment croiront-ils, s'ils ne peuvent jamais entendre les appels de la vérité? » Or, voici ce qui se passe aujourd'hui. Par un concours de circonstances que nous n'avions point espérées, nous avons vu, depuis quelques années, nos classes ouvrières montrer pour la prédication de l'Évangile un intérêt sympathique qui va grandissant. Nos moindres efforts dans ce vaste champ ont porté des fruits. Il semble que Dieu nous appelle à remplir auprès d'elles une mission qui peut devenir immense. Mais, entre ces âmes et nous, il y a le travail du dimanche, et, pour le pauvre, ce travail est très souvent une servitude dont il ne dépend pas de lui de s'affranchir. Je me bornerai ici à un seul exemple. Chaque année, nous voyons passer dans nos écoles des milliers d'enfants de notre peuple ; souvent nous surprenons dans ces jeunes âmes les dispositions les meilleures, une délicatesse morale, des sentiments religieux qui nous réjouissent et nous font tout espérer pour l'avenir ; mais, chaque année aussi, l'âge fatal marqué pour l'ap-

prentissage vient les enlever à nos soins. A cet âge où les tentations les assaillent, à cet âge où la passion s'éveille, à cet âge où le dimanche leur serait plus que jamais nécessaire, la liberté du dimanche leur est presque toujours impitoyablement refusée. C'est l'apprenti qui ce jour-là sort le dernier du magasin ou de l'atelier. Ainsi se passent tous ses dimanches de l'année, et quand la meilleure partie de ce jour lui a été ravie, vous demandez ce que devient son âme..... Que voulez-vous qu'elle devienne? Ainsi nous semons, et la semence est rapidement emportée; ainsi pèse sur ces jeunes âmes une oppression qui devrait nous arracher à nous-mêmes un cri de souffrance et de protestation. Ainsi, par l'effet du matérialisme et par l'insouciance égoïste de ceux qui devraient le combattre, la première des libertés, celle de servir Dieu, est enlevée de fait à des milliers de nos semblables; et quand le monde a marqué sur ces jeunes âmes sa fatale empreinte, elles vont s'éloignant du Dieu qu'elles ont à peine entrevu, jusqu'à ces jours mauvais dont parle l'Écriture, où l'homme absorbé par la vie dit en parlant de la religion de son enfance : « Je n'y prends plus de plaisir! »

Comment évangéliser ainsi d'une manière fruc-

tueuse? Non-seulement les progrès de la vérité sont rendus impossibles, mais la vie religieuse est nécessairement compromise. Oh! je sais bien que, pour le chrétien, aucun jour n'est plus saint qu'un autre; je sais bien que Dieu est esprit, et qu'on peut le servir partout et en tout temps; je sais que l'âme fidèle peut trouver partout un sanctuaire et des moments à lui consacrer. Mais, parce que toute la vie du chrétien doit être une prière, suit-il de là qu'il doive renoncer aux prières régulières? Parce que toute sa vie doit être recueillie, suit-il de là qu'il n'ait pas besoin de moments particuliers de recueillement? Eh bien! pour la vie intérieure et spirituelle, il faut aussi un jour mis à part; sans cela la piété s'évanouira dans une spiritualité fausse; il nous faut un jour de repos où les bruits de la terre, en s'apaisant, laissent mieux venir à nous la voix de Dieu; et, comme l'a dit Luther : « Il faut cesser ton œuvre si tu veux que Dieu fasse la sienne en toi. » Certes! nul ne nous accusera d'incliner vers le formalisme; c'est une chose misérable à nos yeux qu'une forme sans vie, mais il y a quelque chose de plus dangereux encore, c'est l'absence complète et de la vie et de la forme, car une forme vide, c'est le témoin d'une chose absente, c'est une protestation muette, c'est

un avertissement enfin. Or, je crains que, par mépris de la forme, nous ne perdions souvent pour nous-mêmes les bénédictions les plus précieuses que le dimanche devrait apporter avec lui.

Ce que je dis de l'âme individuelle ne s'applique-t-il pas avec bien plus de force encore à la vie de l'Eglise, au culte en commun ? Pourquoi, dans nos saintes assemblées, si peu d'ardeur et de courant sympathique ? Pourquoi ces arrivées tardives qui trahissent si peu d'empressement et de respect pour le culte lui-même ? Pourquoi cette attention aisément distraite, quand il s'agit de la prière et de la lecture de la Parole de Dieu ? C'est que notre piété est sans discipline et sans règle, c'est qu'elle suit trop les vellétés et les intermittences de nos goûts et de nos dispositions passagères, c'est que, pour en revenir au sujet qui nous occupe, regardant le dimanche comme un jour ordinaire, nous nous laissons aller en ce jour comme d'habitude à nos pensées, souvent à nos vanités favorites, et nous n'apportons plus ensuite à Dieu qu'un cœur et qu'un esprit tout envahis, tout absorbés par le monde.

Ainsi, mes frères, nous avons consulté l'expérience du monde et de l'Eglise; après l'Ecriture,

elle est venue confirmer cette parole de Jésus-Christ : « Le sabbat a été fait pour l'homme. » Nous avons vu ce qu'il en coûte de fouler aux pieds une institution divine, et quelles bénédictions sans nombre on tarit ainsi dans leur source. Il est temps de nous interroger nous-mêmes, et de nous demander quelles conclusions pratiques découleront pour nous des principes que nous avons posés.

Ainsi que nous l'avons dit, il y a ici deux choses : le repos et la consécration, la liberté à l'égard du travail et la sanctification de l'âme. Or, sur ces deux points, jugez vous-mêmes si rien n'est à réformer dans nos vies.

Parlons d'abord du repos. C'est la condition nécessaire de la sanctification. Il faut, avons-nous dit, arrêter le flot du travail qui vient submerger notre âme; il faut faire le silence dans le bruit étourdissant de la vie. Je n'insiste pas sur ce point, car je crois qu'aucun de nous ne pourrait poursuivre en ce jour le cours de ses affaires et de son travail, sans que sa conscience en fût troublée, et c'est à cette conscience que je le renvoie. Mais, remarquez ceci : c'est en vain que notre corps se reposerait, si notre âme était tout absorbée par nos occupations, par notre travail habituel. Si votre pensée est à

vos livres, à vos études, à vos affaires, à vos calculs, vous profanez, aux yeux de Dieu, le repos du saint jour.

Allons plus loin : ce repos que vous réclamez pour vous-mêmes, il faut tout faire pour le procurer à vos frères, surtout à ceux qui, à cet égard, sont esclaves d'autrui, et vous avez vu si leur nombre est grand.

Vous me direz peut-être qu'il faudrait réformer ici notre société tout entière, et que la tâche est immense, impossible; je pourrais d'abord vous répondre que le mot impossible n'est pas chrétien; mais, ce mot, je ne l'accepte pas. Je crois que quand une cause est juste, elle finit toujours par s'imposer à l'opinion; or, il s'agit ici, comme nous l'avons vu, pour des milliers d'êtres, hélas ! pour des êtres sans défense, pour des enfants, de la première, de la plus sacrée de toutes les libertés, de la liberté de l'âme; il s'agit ici, par une inévitable conséquence, de leur avenir éternel. Eh bien ! une cause pareille, embrassée avec ardeur, plaidée avec persévérance, éveillerait dans la conscience publique plus de sympathie que nous ne le supposons; ceux-là même qui ne l'accepteraient pas pour ces motifs élevés, l'appuieraient encore au nom de son immense utilité. Le jour où les classes

pauvres comprendront qu'il s'agit ici de leurs intérêts les plus précieux, ce jour-là, la cause du dimanche sera gagnée. Je sais bien que, pour avoir obtenu la liberté du dimanche, vous n'aurez pas obtenu sa sanctification. Je sais que, même alors, ce jour sera pour des milliers d'âmes le jour du plaisir et de la dissipation la plus folle. Hélas ! elles seront libres, libres de se perdre en ce jour ; — sur elles retombera cette responsabilité solennelle. — Vous, du moins, vous pourrez vous rendre devant Dieu le témoignage que vous avez tout fait pour leur donner en ce jour la liberté de se sauver.

Mais, sans perdre de vue ce grand but, que chacun de nous agisse, dès aujourd'hui, dans sa sphère ; que chacun assure, autant qu'il lui est possible, le repos du dimanche à ceux que Dieu a placés sous son influence, et qui attendent de lui leur pain quotidien ! La femme chrétienne qui, pour venir à l'Eglise mieux parée, a fait perdre à une pauvre ouvrière le repos du dimanche, est responsable devant Dieu de cette âme qui lui était confiée..... Que sera-ce donc si, pour briller aujourd'hui dans le monde, vous prenez à vos inférieurs le repos que Dieu voulait leur assurer !..... Ici, pas de vaine excuse ; gardez-vous surtout de dire que sans vous, leur dimanche eût été égale-

ment envahi par le travail; car nous n'hésiterions pas à vous répondre que la faute d'autrui n'excuse jamais la nôtre, et que chacun portera son propre fardeau.

Voilà pour le repos. Reste encore, mes frères, la sanctification; car, si nous voulons que ce jour soit libre, c'est pour mieux le consacrer au Seigneur. N'attendez pas que j'entre ici dans le détail des occupations diverses, et que j'énumère ce qui est défendu ou licite en ce jour. Aussi bien n'y parviendrai-je jamais. Laissons aux pharisiens cette casuistique exacte et minutieuse; je crois qu'ici notre conscience est juge, et que chacun de nous est enseigné de Dieu. Chrétiens, après avoir subvenu aux nécessités de la vie, vous vous souviendrez, avant tout, que c'est ici le jour du Seigneur, le jour du Seigneur avec ses joies que Dieu me garde de diminuer; joies de la famille et de l'intimité la plus cordiale, où se resserreront ces liens que détend pendant la semaine l'isolement du travail individuel. Qu'au sein de votre famille, la Parole de Dieu ouvre la journée et en sanctifie les premières heures! Que le culte public soit pour vous une heure de saint exercice, comme l'appelaient nos pères, et qu'au lieu d'écouter passive-

ment une parole d'homme, vous apportiez à nos prières, à nos cantiques, votre âme et votre esprit tout entiers, vous souvenant qu'une assemblée fervente et recueillie est la plus solennelle des prédications.

Puis, souvenez-vous de ceux qui ont besoin de vous, de ceux que la maladie tient isolés, de ceux qui sont dans le deuil, des absents auxquels une lettre peut apporter tant de joie; souvenez-vous des faibles, des petits : c'est leur jour aussi; car le pauvre, le malade, l'affligé, sont ici-bas les représentants du Seigneur. Essayez d'un semblable dimanche, et vous verrez s'il vous pèsera, vous verrez s'il ne sera pas dans votre vie ce qu'est au voyageur d'Afrique l'oasis du désert.

J'ai vu, mes frères, il y a quelques semaines, dans un de nos faubourgs, et par un dimanche que Dieu avait fait splendide, j'ai vu courir une foule immense, mondaine et joyeuse, qui allait au rendez-vous de fête que la mode de ce jour-là lui assignait. J'ai vu, au milieu des flots d'équipages, de chevaux et de livrées, la corruption parée et souriante étaler au soleil un luxe impudent; j'ai vu, devant ce peuple de travailleurs ou de pauvres en haillons, passer cette honteuse écume de notre so-

ciété moderne..... Qui nous dira ce qui s'agitait alors dans le cœur de ces hommes? Voués au travail honnête, courbés sous son poids, même en ce jour de repos, il leur fallait subir cet affront de voir passer, devant leurs femmes et devant leurs filles, le vice orné de tous ses attraits, de toutes ses provocations, de tous ses scandales¹! Voilà l'enseignement que leur laissait ce saint jour! et, nous nous étonnons ensuite que l'envie et la haine viennent leur étreindre le cœur!... Eh bien! pour combattre ce mal, ce n'est pas trop de toutes nos prières, de tous nos appels, de toute notre charité. Mes frères, il faut agir, agir pour arrêter cette honteuse propagande de corruption et d'impiété. Il faut, après avoir assuré à tous le repos auquel ils ont droit, faire de ce jour un jour de conquête et de progrès pour toutes les bonnes œuvres, pour tout ce qui élève l'âme, pour tout ce qui l'adoucit et la console. Il faut que désormais, chaque dimanche, Dieu nous trouve à notre œuvre, revendiquant pour son service le jour que le monde lui enlève, et relevant ainsi d'une main ferme ce rempart sans lequel la marée montante du matérialisme menace de tout envahir et de tout déborder.

¹ Je fais allusion ici aux premières courses de Vincennes.